



ARRÊTÉ DEP-2024-53 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2024 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Vice-présidente :

Madame Valérie JAMET, enseignante

Enseignants:

Madame Astrid MESSE Monsieur Jean-Paul BAUSSON Monsieur Jean-Paul MORENO Monsieur François BALARESQUE

Professionnelles:

Madame Olga FOUCHER
Madame Sandrine LAPORTE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

Frédéric MULLER

SIEC – Maison des examens 7 rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL CEDEX Tél: 01 49 12 23 00

IMPRIM'VERT"